

BACOUËL-SUR-SELLE
BELLEUSE
BOSQUEL
BRASSY
CONTRE
CONTY
COURCELLES-SOUS-THOIX
ESSERTAUX
FLEURY
FOSSEMANANT
FREMONTIERS
LOEUILLY
MONSURES
NAMPS-MAISNIL
NAMPTY
NEUVILLE-LES-LOEUILLY
ORESMAUX
PLACHY-BUYON
PROUZEL
SENTÉLIE
THOIX
TILLOIY-LES-CONTY
VELENNES

Agriculture

Juillet 2015



INTRODUCTION	2
L'agriculture, composante principale des espaces ruraux	2
L'agriculture, composante structurante du projet territorial	2
Pour une vision globale de l'agriculture sur le territoire du Canton de Conty.....	2
1. Comment l'activité agricole occupe-t-elle le territoire du Canton de Conty ?.....	3
A. Une utilisation du sol liée à sa qualité (carte 1)	3
B. Une occupation productive des sols (carte 2).....	5
C. Les exploitations s'agrandissent et restent majoritairement sous le statut du fermage.....	5
D. Un bâti agricole encore fortement regroupé dans les bourgs (carte 3)	7
2. Quelles sont les caractéristiques de cette activité économique ?	9
A. Le système d'exploitation (typologie des communes).....	9
B. Un territoire orienté économiquement vers les grandes cultures	11
C. Les stratégies d'activités ou activités marginales (carte 6)	15
3. Quelles sont les caractéristiques des structures agricoles ?	17
A. Des exploitations qui s'agrandissent	17
B. Des structures encore familiales	17
C. Des chefs d'exploitations relativement âgés mais dans la moyenne départementale	19
D. L'agriculture, un vecteur d'emploi (carte 7)	19
E. Des exploitations fondées sur des reprises familiales	21
LES ESSENTIELS	23
ZOOM sur... l'agriculture et l'urbanisme.....	24
Des clefs pour le projet.....	25
REGARDS D'ACTEURS.....	26
Des regards différents en fonction des communes	26
Des thématiques récurrentes	26

INTRODUCTION

L'agriculture, composante principale des espaces ruraux 1

De par ses dimensions spatiale, sociale, environnementale et économique l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'aménagement du territoire. Elle valorise le foncier, assure le maintien du potentiel agronomique des sols, entretient les paysages. Elle est également garante du maintien d'un tissu social permanent.

L'agriculture, composante structurante du projet territorial

Le PLUi, une fois adopté sur un territoire, est le document de référence qui définit la politique et les règles d'aménagement et de développement, dans le cadre d'un projet global. La prise en compte des différentes fonctionnalités de l'agriculture dans le projet de territoire est primordiale notamment dans la consommation d'espace et dans les interactions de l'agriculture avec les milieux artificialisés et naturels.

Pour une vision globale de l'agriculture sur le territoire du Canton de Conty

Afin de donner aux élus les éléments nécessaires à la prise en compte de l'agriculture dans leur projet, le profil de l'agriculture du territoire du Canton de Conty s'appuie principalement sur des données issues :

- des Recensements Généraux Agricoles (RGA) réalisés depuis 1979, ce qui permet de mieux comprendre l'évolution récente de l'agriculture,
- du Registre Parcellaire Graphique de 2011, surfaces déclarées à la PAC en 2011, ce qui permet de mieux connaître les types de structures cultivant sur le territoire,
- de « *l'enquête agricole PLUi CCCC 2015* » réalisée par la Chambre d'agriculture de la Somme en 2015 auprès des exploitations agricoles ayant leur siège au sein du territoire de la communauté de communes du Canton de Conty : 113 exploitations rencontrées sur 134 structures identifiées en théorie dont le siège se trouve sur le territoire (15 non joignables dont une grande majorité de pluriactifs et 6 exploitants qui n'ont pas souhaité réaliser l'enquête).

¹ Club PLUi

Préambule >

Constat et perspectives >

Conditions Agro-pédologiques : propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols qui caractérisent leur fertilité

Les « biefs » : terme local désignant des sols d'argile à silex (>30% d'argile), identifiés comme des sols froids avec difficulté de ressuyage.

Les « cranettes » : terme local désignant un sol riche en craie à réserve hydrique faible où l'infiltration est rapide.

Limons : sols fertiles sensibles à l'érosion des sols

Oléagineux : plantes cultivées pour leurs graines ou leurs fruits dont on extrait des huiles alimentaires (colza, lin..)

Protéagineux : plantes, cultivées pour leur richesse en protéines et en amidon, qu'on utilise dans l'alimentation du bétail. (soja, féverole, pois, lupin)

1. Comment l'activité agricole occupe-t-elle le territoire du Canton de Conty ?

Le territoire du Canton de Conty est fortement marqué par la présence des bois (17% de superficie cantonale) et de la vallée de la Selle qui constituent son identité singulière. Cependant, l'identité agricole est centrale tant par l'occupation du sol (69 % du territoire sont des terres cultivées) que du point de vue de l'occupation des centres bourgs des communes. Si l'agriculture a besoin des terres pour cultiver, elle a également besoin de bâtiments pour stocker du matériel, des productions, mais également pour exercer son activité d'élevage et de loisirs (centres équestres)... Elle permet également la mise en valeur des milieux naturels.

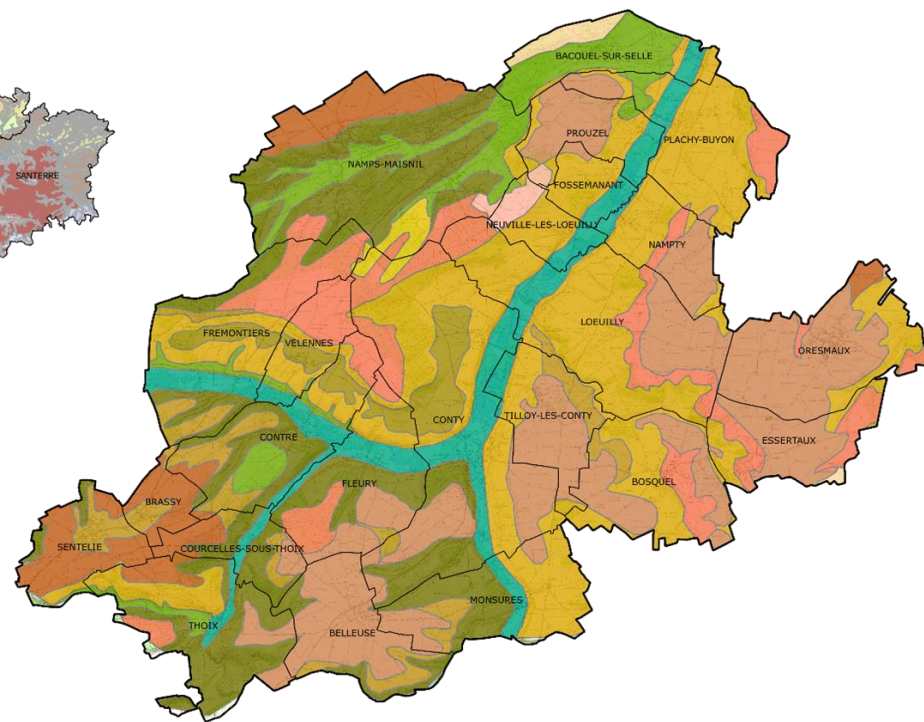
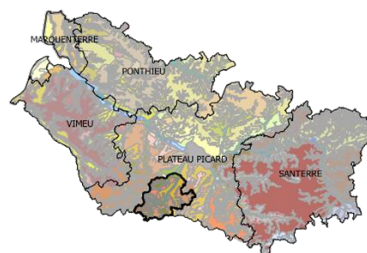
A. Une utilisation du sol liée à sa qualité (carte 1)

Le territoire de la communauté de communes de Conty regroupe des conditions agro-pédologiques hétérogènes. En effet, certains sols présentent de fortes contraintes agronomiques (cailloux, faible profondeur, argile) notamment sur les pentes et d'autres sur les plateaux ont un haut potentiel agronomique. Appartenant à la petite région naturelle du plateau Picard sud, ce territoire présente une dichotomie en matière de couverture pédologique. A l'ouest de la Selle, on peut y distinguer globalement des sols à potentiel agronomique moyen qui s'avèrent néanmoins favorables au développement des cultures céréalières et oléo protéagineuses. Localement, la texture bieffuse des terres et la profondeur moyenne de la couverture pédologique (faible réserve en eau) peuvent être handicapantes les années sèches, ce qui n'empêche pas toutefois les éleveurs d'y cultiver du maïs comme sur les territoires de Sentelie et Brassy au sud. Les pastilles limoneuses rendent possible les cultures industrielles (notamment la betterave...) comme sur Belleuse, Conty et Velennes ce qui tend à montrer le potentiel moyen à bon des terres sur ces communes. On retrouve les mêmes conditions au nord, sur les versants de vallées sèches peu escarpées, comme à Namps Maisnil et Bacouel sur Selle. Cependant, le secteur de Prouzel présente une certaine particularité où la couverture limoneuse relativement importante est de qualité pour mettre en valeur la culture de pommes de terre ou de légumes. Enfin, à l'est de la Selle notamment sur les plateaux faiblement pentus, les terres limoneuses et profondes comme sur le territoire d'Oresmaux, Essertaux, Tilloy les Conty permettent des cultures à plus haute valeur ajoutée (pommes de terre, betteraves).

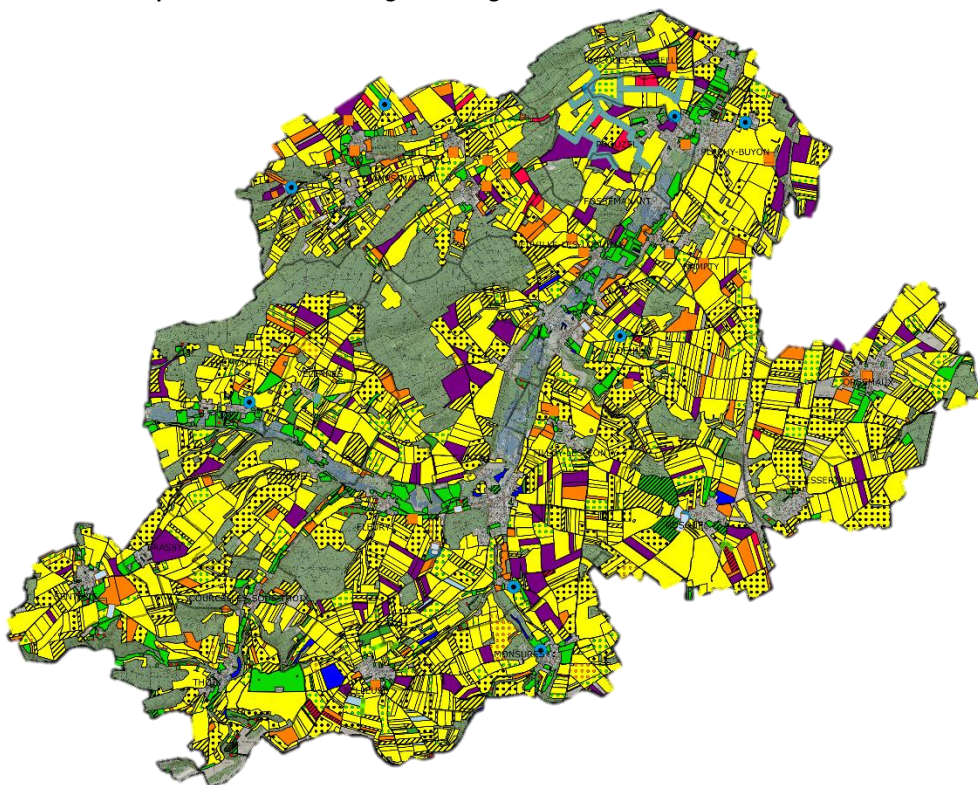
Carte 1. Pédopaysages du territoire du canton de Conty

Types de sols

-  611 - Sols des bordures de plateaux, profonds, limoneux, sains, sur argile à silex, du Plateau Picard Sud
-  612 - Sols des bordures de plateaux, profonds, limoneux à limono-argileux, sur craie, du Plateau Picard Sud
-  613 - Sols des plateaux et bordures de plateaux, moyennement profonds, limoneux à limono-argileux, sur craie, du Plateau Picard Sud
-  614 - Sols des bordures de plateaux, à pente faible, peu profonds, limoneux, sur craie, du Plateau Picard Sud
-  615 - Sols des plateaux, profonds, limoneux à limono-argileux, localement caillouteux, sur argile, du Plateau Picard Sud
-  617 - Sols des plateaux, superficiels à moyennement profonds, limoneux, sur craie, du Plateau Picard Sud
-  621 - Complexe de sols des versants continus à pente moyenne à forte, d'épaisseur variable, du Plateau Picard Sud
-  622 - Sols de versants continus à pente modérée, moyennement profonds, limoneux, du Plateau Picard Sud
-  623 - Sols de bas de versants, sur colluvions saines limoneuses à limono-argileuses, de vallons secs, du Plateau Picard Sud
-  624 - Sols de replats peu profonds, limoneux à limono-argileux, sains, du Plateau Picard Sud
-  625 - Complexe des sols de vallées et vallons étroits, superficiels, calcaires, du Plateau Picard Sud
-  631 - Sols de vallées et vallons affluents de la Somme, à alluvions hydromorphes, limoneux à limono-argileux, organique, calcaires, du Plateau Picard Sud



Carte 2. Occupation du sol et aménagements agricoles



Légende

Aménagements agricoles

-  HAIE
 RESEAU D'IRRIGATION
 RESEAU ENTERRE POUR ELEVAGE (EAU ET/OU ELECTRICITE)

-
- FORAGE

- **PLATEFORME STABILISEE**

Parcelles agricoles (RPG2011)

-  AUTRES CEREALES
-  AUTRES CULTURES INDUSTRIELLES
-  AUTRES GELS
-  AUTRES OLEAGINEUX
-  BLE TENDRE
-  COLZA
-  DIVERS
-  FOURRAGE
-  LEGUMES-FLEURS
-  MAIS GRAIN ET ENSILAGE
-  ORGE
-  PLANTES A FIBRES
-  PRAIRIES PERMANENTES
-  PRAIRIES TEMPORAIRES
-  PROTEAGINEUX
-  SEMENCES
-  VERGERS

■ 110 ha de surface moyenne

■ 69 % de terres en fermage

Faire-valoir direct : propriété

Fermage : location

B. Une occupation productive des sols (carte 2)

Aujourd'hui plus de **14 463 ha²** sont mis en valeur par l'agriculture. Les **cultures principales sont les céréales, Oléagineux et Protéagineux (près de 80 %** ce qui est supérieur à la moyenne départementale). Les cultures industrielles occupent une faible place dans la sole du territoire puisqu'elles couvrent moins de 8 % de la SAU (ce sont principalement les betteraves sucrières avec 7% et les pommes de terre de consommation 1%).

Une exploitation a développé la culture de safran (1ha50 sans débouché actuellement). On dénombre peu de forages sur le territoire, ils sont utilisés en vue de la consommation humaine ou animale (cas de fermes isolées) principalement.

C. Les exploitations s'agrandissent et restent majoritairement sous le statut du fermage

La surface moyenne par exploitation est de 110 ha selon « *l'enquête agricole PLUi CCCC 2015* » la fourchette étant très large : surface maximum de plus de 400 ha, surface minimum nulle, avec la présence d'une pisciculture (la production est destinée au commerce de gros). En 2010, la surface agricole moyenne dans la communauté de communes du Canton de Conty avoisinait les **84 ha** (selon le RGA 2010) Cette surface était sensiblement inférieure à celle du département qui était de 87 ha (RGA 2010). (Graphique 1, tableau 1).

La surface agricole totale de la communauté de communes varie en fonction des sources de données. Le Recensement général agricole, qui permet une comparaison entre les années 1979 et 2010, prend en compte les surfaces agricoles cultivées par les structures dont le siège d'exploitation se situe sur l'intercommunalité. Il prend donc en compte **des surfaces extérieures au territoire**.

Les fluctuations observées entre 1979 et 2010 (cf. tableau 1) ne peuvent donc pas être interprétées comme une perte de foncier agricole. Toutes les terres cultivées bénéficient d'une **situation foncière stable (graphique 2)**. Les terres sont exploitées soit en faire valoir direct (31% ce qui est supérieur à ce qui est observé sur le département), soit en fermage.

Le RGA de 1979 à 2010 montre une augmentation significative des surfaces exploitées en fermage (à noter la présence de secret statistique pour cette donnée pour 3 communes, ce qui peut fausser les résultats obtenus et expliquer l'évolution entre 1979 et 2010). Aucune évolution significative n'est constatée : **plus de 30% des terres cultivées sont en faire valoir direct**. Ces données sont bien supérieures à celles de l'ensemble du département. Les agriculteurs ne maîtrisent qu'un ha sur 5ha des surfaces qu'ils exploitent. (Graphique 3)

² Donnée issue du Registre Parcellaire Graphique anonyme 2013, ce chiffre ne prend donc pas en compte les surfaces des exploitations ne touchant pas l'aide européenne liée à la réforme de la politique agricole commune

Graphique 1. Comparaison de l'évolution de la SAU moyenne des exploitations entre le département et le territoire du Canton de Conty

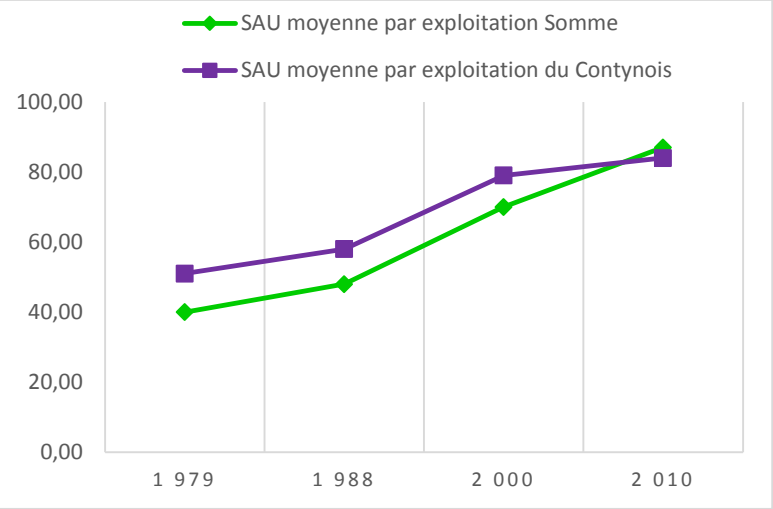
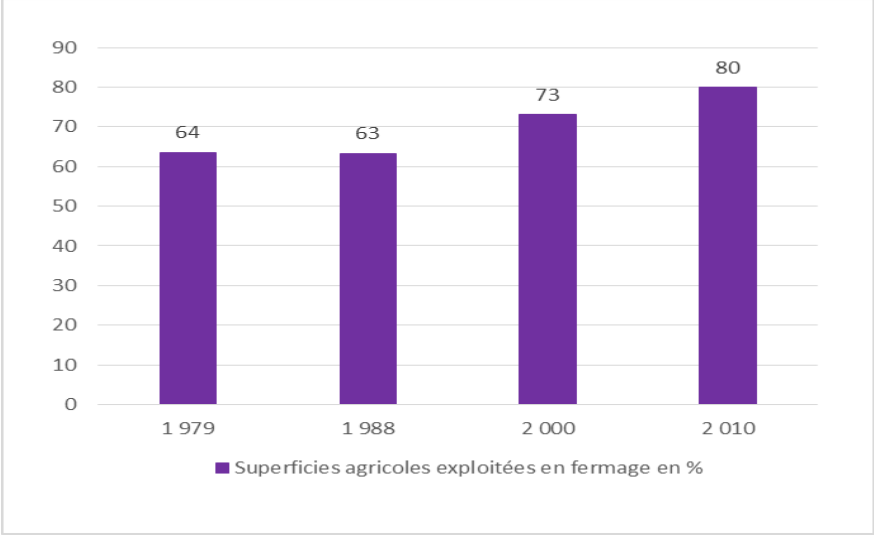


Tableau 1. Définition des surfaces agricoles selon les sources de données

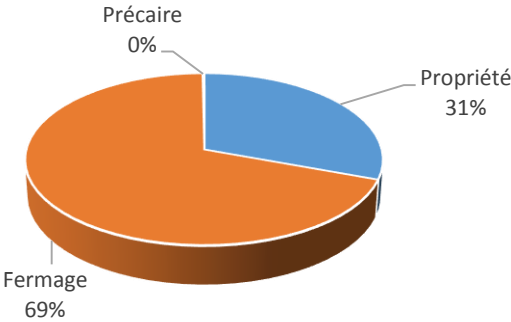
Type de surface	Définition	Valeur pour la CCC			
Surface de la CCCC (source RGA)	Superficie totale de la communauté de communes	20 521 ha			
SAU CCCC (source RGA)	Surfaces des exploitations ayant leur siège sur le territoire même si les parcelles concernées sont en dehors du territoire. (Ces surfaces peuvent comprendre des jardins familiaux et des exploitations « non professionnelles » et ne prennent pas en compte les communes sans siège d'exploitation)	Année 1979	Année 1988	Année 2000	Année 2010
		15 106	14 994	14 517	14154
SAU CCCC (RPG 2013, SIG)	Surface calculée par logiciel de cartographie à partir des surfaces déclarées à la PAC en 2011 par les agriculteurs cultivant sur le territoire de la CCBH	14 463 ha			
SAU issue de « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 »	Surfaces des exploitations ayant leur siège sur le territoire. Les parcelles concernées peuvent être en dehors du territoire.	12 455ha			

Graphique 2. Evolution des superficies exploitées en fermage dans le Canton de Conty



Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

Graphique 3. Mode de faire valoir des surfaces agricoles des exploitants enquêtés



Source « enquête agricole PLUi CCCC 2015 »

D. Un bâti agricole encore fortement regroupé dans les bourgs (carte 3)

Suite à « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 », le territoire regroupe :

- **134 sièges d'exploitations répartis sur 23 communes**, soit environ 5 exploitations par commune
- **478 bâtiments agricoles**, qui représentent une surface cumulée d'environ **23 ha**.

Dans le canton de Conty, la concentration des bâtiments agricoles dans les centres bourgs est encore une réalité. Ils sont majoritairement regroupés à proximité de la commune (Loeuilly, Tilloy les Conty, Contre...). Il existe peu de fermes isolées (Ferme du Campreux à Thoiry, Ferme de saint Hubert à Brassy, Ferme de l'hirondelle à Contre...) et peu de délocalisation sur le territoire (Ferme de la famille Corniquet à Fleury, Ferme de la famille Hermant à Loeuilly...).

Plus du tiers du bâti agricole est consacré à l'activité d'élevage et plus de 37% au stockage du matériel. Moins de **10 % du bâti agricole sert au stockage des productions (essentiellement de céréales)**. Assez peu de bâtiments ont été signalés comme pouvant changer de destination (gîtes, chambres d'hôtes, locatifs...). Plus de 15 % des bâtiments ont été identifiés comme dépendances (stockage de petits matériels, débarras, garages...) car leur taille n'est plus adaptée à l'activité agricole. Le changement de destination n'est pas envisagé aujourd'hui mais la question de la fonctionnalité se pose.

Les exploitants agricoles rencontrés au cours du diagnostic ont de nombreux projets (51% des exploitants ont au moins un projet). En majorité, il s'agit des bâtiments de stockage pour le matériel (33 projets) ou la production (23 projets : céréales, ...) mais aussi de 23 bâtiments d'élevage (projets dont 10 en lait et 5 en bovins « viande », 2 en élevage porcin). 17 exploitations ont un projet de diversification.

Ce qu'il faut retenir...

Le territoire du Canton de Conty présente des **conditions agro-pédologiques favorables aux céréales et oléo-protéagineux**. Les sols sont variables, limoneux à **limono-argileux (sols de plateaux et de pente)**. Les **cultures principales sont les céréales, Oléagineux et Protéagineux (80%)**. On dénombre 134 **sièges d'exploitations**. La surface moyenne cultivée par exploitation est de **84 ha sensiblement équivalente à la moyenne départementale. (RGA 2010)**, Les exploitants agricoles bénéficient d'une **situation foncière stable**. **Près de 31% des terres cultivées sont en faire valoir direct**. **Le bâti agricole est encore fortement regroupé dans les bourgs**.

Bovins à l'engrais : bovins engraisés pour la viande.

Elevage avicole : élevage de volaille

Carte 3. Les sièges d'exploitation, le bâti agricole et les projets des exploitants agricoles

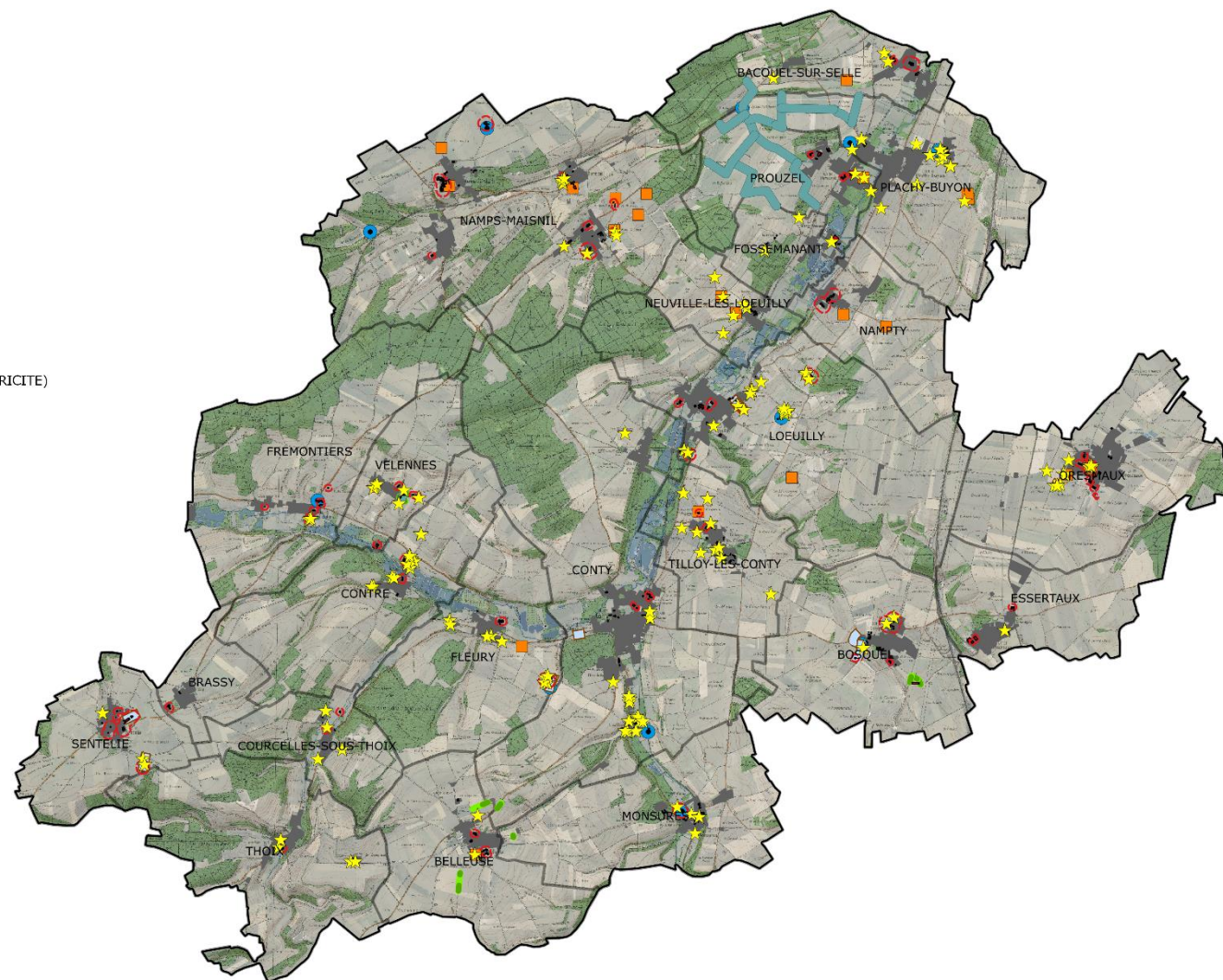


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Diagnostic Agricole Communauté de communes du Canton de Conty

Carte de localisation du bâti agricole, des périmètres de réciprocité, des aménagements et des projets des exploitations

Légende

- ★ projets d'exploitations
- PR2IMETRE RECIPROCITE
- Bati_agri
- Aménagements agricoles
- HAIE
- RESEAU D'IRRIGATION
- RESEAU ENTERRE POUR ELEVAGE (EAU ET/OU ELECTRICITE)
- FORAGE
- PLATEFORME STABILISEE



Réalisation: Chambre d'agriculture de la Somme - Juillet 2015.
Source: Carte réalisée à partir du RPG 2011 et "l'enquête agricole PLUI CCCC 2015" par la Chambre d'agriculture.

2. Quelles sont les caractéristiques de cette activité économique ?

Préambule >

La Somme se positionne parmi les premiers départements pour de nombreuses productions. L'agriculture trouve sa force dans la diversité des productions et la performance de ses exploitations au service d'une filière agroalimentaire dynamique.

Constat et perspectives >

A. Le système d'exploitation (typologie des communes)

Les orientations technico-économiques dominantes³ au sein de chaque commune montrent 3 grands types sur le territoire du Canton de Conty (carte 4) :

- « Grandes cultures de type général » (6 communes),
- « Céréales et oléo-protéagineux » (11 communes),
- « Polycultures et poly-élevages » (6 communes).

Ces orientations soulignent l'importance des céréales et oléagineux dans l'économie agricole du territoire. Ces productions sont majoritairement commercialisées auprès de coopératives agricoles, de négoce en filière longue. Il y a peu de stockage de production sur le territoire.

Cependant, les orientations révèlent le poids économique des productions par commune mais ne livrent pas une information complète sur la présence ou l'absence d'élevage. Il est donc possible de retrouver sur certaines communes des élevages laitiers, des élevages de bovins à l'engrais, des élevages de porcs, des élevages avicoles (Loeuilly, Tilloy les Conty, Fleury...) ... qui cependant ne représentent pas un poids économique suffisant pour apparaître dans la typologie de la commune. Il est pourtant important de les prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

³ OTEX, RGA 2010

Carte 4. Orientations technico-économique des communes



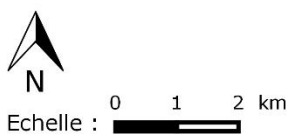
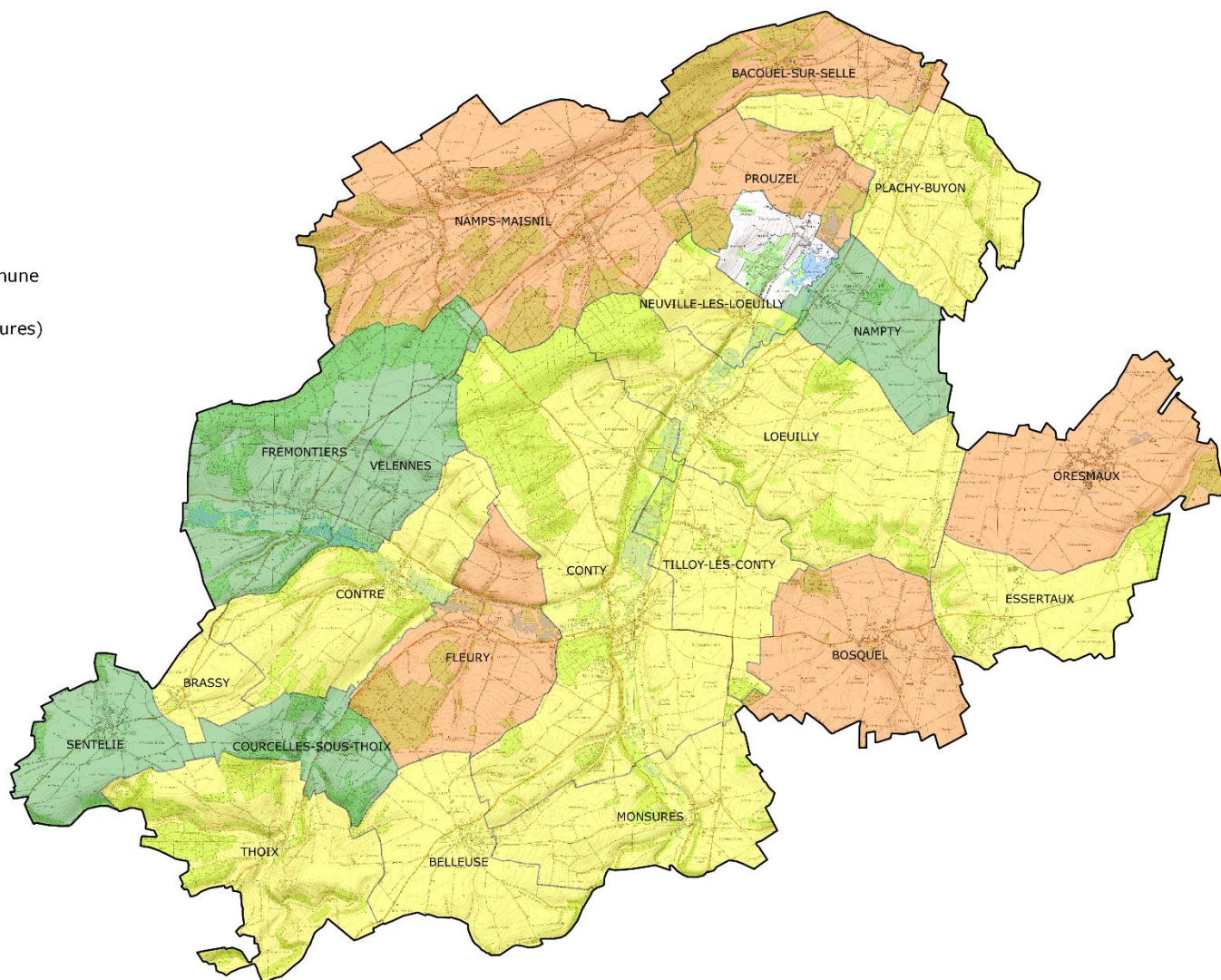
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Diagnostic Agricole
Communauté de communes du Canton de Conty

Orientation technico-économiques dominantes par commune

Légende

Orientation technico-économique de la commune

- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Polyculture et polyélevage



Réalisation: Chambre d'agriculture de la Somme - Juillet 2015.
Source: Carte réalisée à partir du RGA 2010 par la Chambre d'agriculture.

■ 80% de céréales, oléo-protéagineux

■ La moitié des surfaces en prairies a disparu en 30 ans

B. Un territoire orienté économiquement vers les grandes cultures

Le Canton de Conty (comme une grande partie du territoire du Grand Amiénois, région agricole du Plateau Picard) est historiquement⁴ un territoire de grandes cultures où les céréales prédominent largement. Les surfaces fourragères et notamment les superficies toujours en herbe sont aujourd'hui inférieures (5,78%) à la moyenne départementale (9,3%).

○ Un système céréalier et oléagineux

Les surfaces emblavées en **céréales et oléo-protéagineux** sont prépondérantes puisqu'elles représentent plus de 80% de la SAU, ce qui est supérieur à la moyenne départementale qui est de 73%. Ces cultures alimentent l'industrie d'agrofourniture (semences, coopératives céréalières principalement...). Des points de collecte de céréales et de transfert sont positionnés à proximité immédiate des bourgs (coopérative NORIAP : Brassy, Fleury...) des dépôts génèrent du trafic de marchandises au moment de la récolte et du transfert des denrées, mais également des périmètres de protection au niveau du bâti. Ces périmètres sont fonction du type de stockage : engrais, céréales, azote liquide...⁵.

Les **betteraves sucrières** ne représentent que 7 % des surfaces cultivées (9% pour le département de la Somme). Elles sont stockées à la récolte en « bout de champ » à l'automne pour être acheminées en sucrerie au plus tard début janvier. Cette production est acheminée vers deux sucreries : la coopérative sucrière « TEREOS » à BOIRY (Pas de Calais) et Saint Louis Sucre à ROYE (Somme). Les surfaces emblavées ont diminué du fait de l'éloignement des sucreries et des coûts induits par le transport. Le principal problème posé par cette culture aujourd'hui est le stockage en bout de champs qui doit permettre un accès sécurisé pour les camions, en dehors des routes départementales, et stabilisé. L'enlèvement ayant lieu en parallèle de la **récolte**, les chemins ruraux d'exploitation ne garantissent pas un accès facile en raison des conditions climatiques aléatoires.

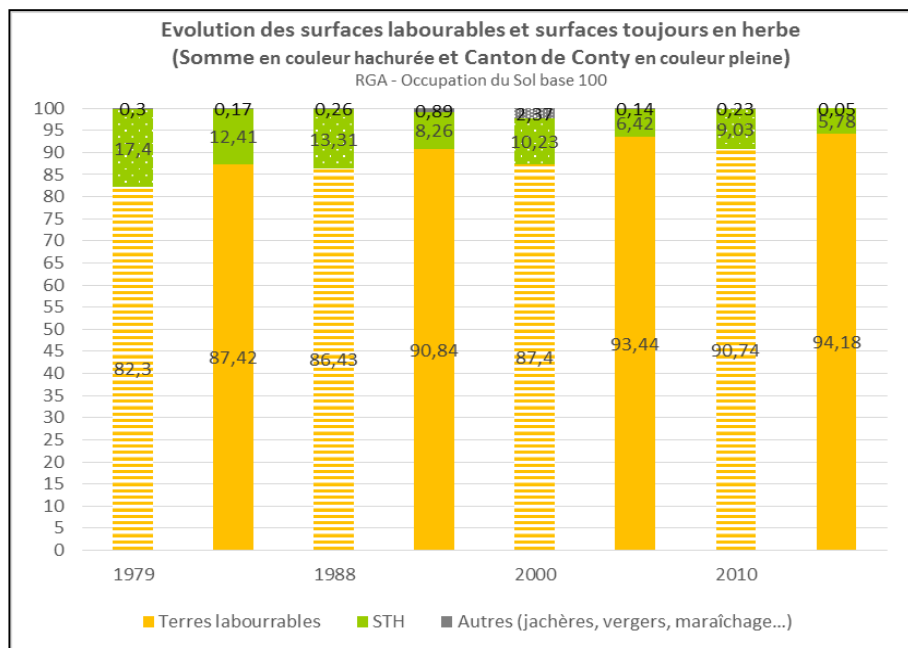
Les **fourrages** représentent 3% de la sole cultivée, soit 4% de moins que le département de la Somme. Les **prairies** ont fortement diminué puisque leur surface est passée de **1874 ha** en 1979 à **932 ha** en 2010⁶, soit une diminution de la moitié des surfaces (graphique 4), alors que pour le département de la Somme la diminution a été de 43%. Ces prairies sont localisées aujourd'hui en fond de vallée (en zones humides) et dans les villages (en centre bourg ou à proximité immédiate). Cette évolution est à rapprocher de la diminution du nombre d'élevages bovins qui est passé de 192 élevages en 79 à 50 en 2010 avec un effectif total moyen par exploitation qui a augmenté de 40% entre 1979 et 2010. La diminution du nombre d'élevages et donc de la surface en prairie a profité aux cultures céréalières et oléagineuses.

⁴ Comparaison des RGA 1979 à 2010.

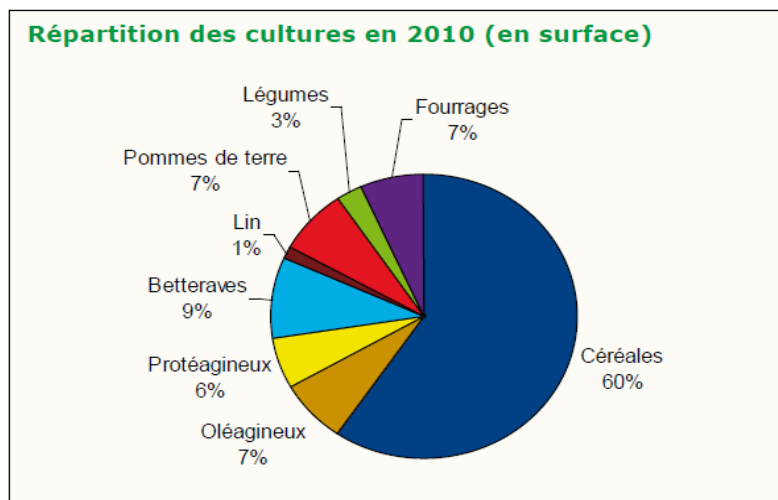
⁵ Les périmètres liés au stockage de céréales sont fonction des capacités de stockage des silos, du type d'installations et de leur hauteur. La distance réglementaire varie de 1 fois à 1 fois et demie la hauteur des installations selon le volume stocké avec un minimum de 10 à 25 m selon qu'il s'agit d'un stockage à plat ou en cellules.

⁶ RGA 2010

Graphique 4. Evolution des surfaces labourables et des prairies (Somme et Canton de Conty)

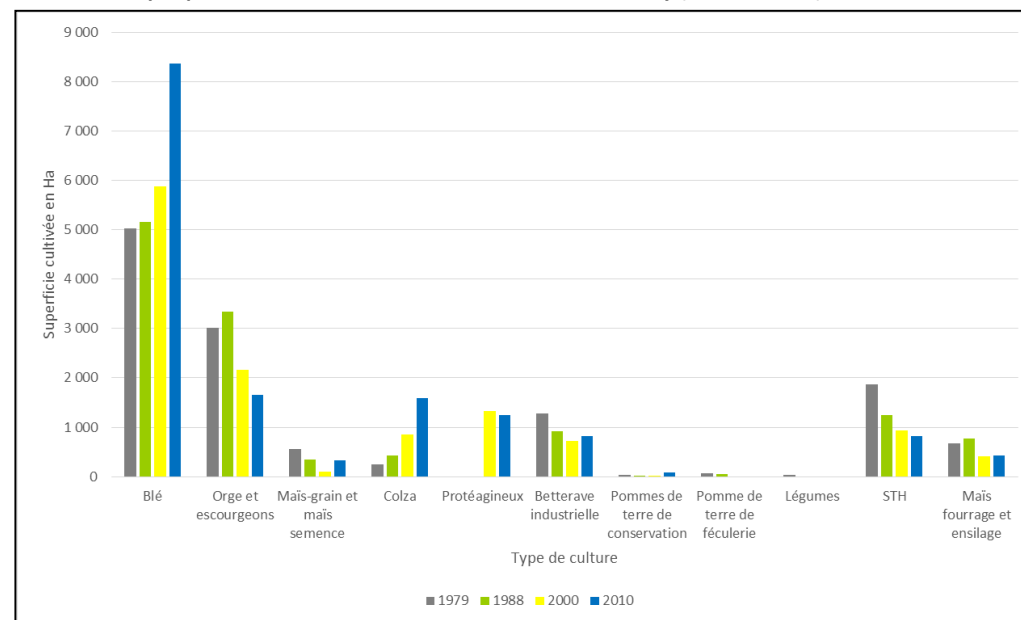


Graphique 6. Assolement moyen de la ferme Somme en 2010



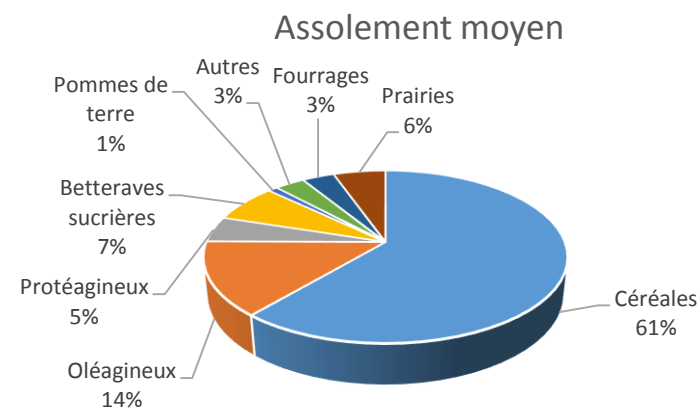
Sources : RGA 2010

Graphique 5 . Evolution des cultures du Canton de Conty (1979 et 2010)



Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

Graphique 7. Assolement moyen des exploitations enquêtées



Sources : Enquête agricole « PLUi CCCC » 2015

■ Près de 2 exploitations sur cinq ont un élevage

Vaches allaitantes : vaches utilisées pour l'allaitement du veau sous la mère

■ Elevage bovin dominant

35 éleveurs bovins sur 51 élevages

■ 7 élevages équins

○ Le canton de Conty un territoire d'élevages extensifs

39 % des exploitations ont un élevage sur le territoire de Conty contre 53% pour le département de la Somme. Il s'agit majoritairement d'élevages bovins (35 élevages bovins sur 51 éleveurs) et plus particulièrement élevage allaitant (20 exploitations). L'atelier élevage dans les exploitations est de taille modeste puisque les ¾ d'entre eux relèvent du régime sanitaire départemental.

L'élevage bovin plutôt orienté lait de taille modeste

Aujourd'hui, le territoire compte **35 élevages bovins enquêtés** (42 identifiés). Les élevages présents sur le territoire sont plutôt de petite taille. Les troupeaux des exploitations laitières se composent de 32 vaches laitières tous niveaux de production contre 60 pour le département de la Somme. Les troupeaux allaitants sont sensiblement inférieurs (24) à la moyenne départementale (30). En effet La présence de troupeaux allaitants s'explique par son adaptation aux conditions de pâturage en zone humide (Vallée de la Selle)

Le nombre d'exploitations ayant un élevage bovin a été divisé par un peu moins de 4 entre 1979 et 2010 alors que pour la Somme, le nombre d'exploitations ayant un élevage bovin a été divisé par 2. Parallèlement le Cheptel par exploitation a été multiplié par 1,40 pour le Canton de Conty.

Un ancrage certain de l'activité équine

L'activité équine est particulièrement présente : **8 exploitations** recensées ont une activité équine. 5 réalisent de la pension de cheval ou centre équestre et 2 ont une activité commerciale et d'élevage. Cette activité relève du régime agricole depuis 2006, les installations en activité avant cette date ne se sont pas forcément référencées auprès des organismes agricoles. La liste de la Chambre d'agriculture n'est pas exhaustive. L'activité équestre relève bien souvent d'une activité commerciale (centre équestre et pension notamment) et non d'élevage comme sur le territoire.

Des catégories d'élevages marginales : porcin, avicoles, ovins, caprins et aquaculture

2 élevages porcins ont été recensés par « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 ». L'élevage porcin a quasiment disparu du Canton de Conty entre 1979 (36 élevages) et 2010 (0 élevages porcins, RGA et 2 identifiés par « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 »).

Sur 114 exploitations rencontrées en 2015, **seul un élevage avicole subsiste (Velennes)**.

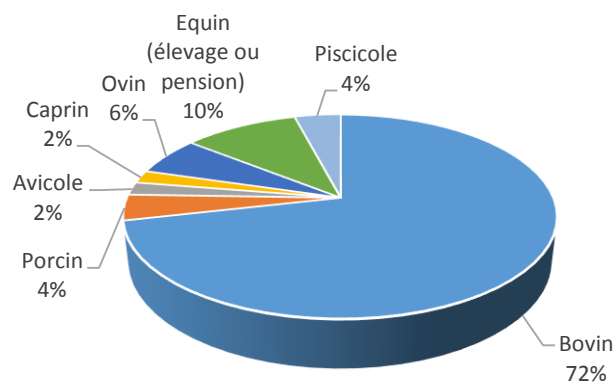
On dénombre **aujourd'hui 3 élevages ovins de petite taille et un élevage caprin**. Deux piscicultures sont présentes sur le territoire dont une est spécialisée dans l'élevage de truites commercialisées en gros et une a développé des parcours de pêche et accueille du public.

Tableau 2. Evolution des effectifs moyens par élevage dans le canton de Conty (en violet) et dans la Somme

	1979		1988		2000		2010	
Total Bovins	45	42	50	49	55	75	63	99
Total Volailles	107	256	69	290	504	122	184	NC?
Total Porc	52	51	110	98	0	246	12	648
Total Ovin	27	38	31	32	29	44	29	81

Source RGA 1979, 1988 , 2000 et 2010

Graphique 8. Répartition selon le type d'élevage dans le Canton de Conty



Sources : Enquête agricole « PLUi CCCC » 2015

Carte 5. Exemples de bâtiments agricoles et de périmètres de réciprocité



- Légende**
- Parcelles agricoles**
- CULTURE PERENNE
 - GEL
 - PRAIRIE PERMANENTE
- Bâtiments agricoles**
- ATELIER BOVINS LAIT
 - ATELIER BOVINS VIANDE
 - ATELIER PORCINS
 - FOSSE FUMIERE
 - HABITATION
 - SILO A MAIS
 - STOCKAGE MATERIEL
 - STOCKAGE PAILLE FOIN
 - DIVERSIFICATION
 - Périmètres de réciprocité



Les périmètres de réciprocité liés à l'activité d'élevage représentent, d'après les bâtiments recensés, **167ha (et 61 ha en projet)**.

La règle de réciprocité : La loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 a institué une règle de réciprocité qui impose le respect de la réglementation des distances d'éloignement non seulement aux exploitations agricoles mais aussi à tout propriétaire qui souhaite construire pour un usage d'habitation ou professionnel à proximité d'une exploitation agricole lors de sa demande de permis de construire. Ainsi, en fonction de l'activité agricole et notamment du classement des élevages (Règlement Sanitaire départemental ou Installation Classée Pour l'Environnement) **des périmètres de réciprocité** inconstructibles sont applicables : 30, 50, 100 et jusqu'à 500 m. Il s'agit de distances types, pour lesquelles des dérogations sont possibles **au cas par cas**.

■28% des exploitants ont une double activité

C. Les stratégies d'activités ou activités marginales (carte 6)

○ Le maraîchage : une activité en développement

L'activité maraîchère est peu développée sur le secteur puisque 1 seule exploitation a développé cette activité (légumes). Il commercialise principalement en vente directe sur son exploitation.

○ Une diversification assez peu tournée vers l'hébergement touristique mais sur l'accueil à la ferme (loisirs)

16 exploitants, soit 12% des exploitants, ont développé une activité de diversification sur leur exploitation (de type vente directe, accueil à la ferme, **centres équestres ou pension de chevaux**, ou reconversion de bâtiments agricoles en logements locatifs).⁷

Pour certains il s'agit de leur activité principale, notamment les centres équestres (4 recensés à Prouzel, Essertaux, ...). Pour d'autres il s'agit de valoriser le bâti qui n'est plus fonctionnel pour l'activité agricole, notamment par la location de salle pour des séminaires/mariages, gîtes et chambres d'hôtes, ou encore pension pour chevaux (Bacouel sur selle).

Concernant la valorisation de la production, **8 agriculteurs seulement ont déclaré réaliser de la vente directe** soit de légumes, viande, poissons, cidre, pomme, farine.

○ La pluriactivité pour conforter la viabilité de l'exploitation

La pluriactivité concerne 40 exploitants (plus du quart des exploitations). Les personnes rencontrées exercent principalement des activités para-agricoles. Certains réalisent de la prestation de services pour d'autres agriculteurs au sein de structures à part entière (entreprises de travaux agricoles) ; d'autres sont salariés dans d'autres exploitations agricoles, coopératives agricoles et enfin d'autres ont une activité différente de l'agriculture (professeurs, banquiers....).

Les motifs sont variables : **maintien du patrimoine familial**, superficie trop faible pour en vivre, simplification des cultures,...

Ce qu'il faut retenir...

La polyculture a un poids économique prépondérant par rapport à l'élevage, même si deux exploitations sur cinq possèdent un élevage. Les cultures sous contrat (betteraves, pommes de terre, légumes...) sont minoritaires par rapport aux productions de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. L'activité d'élevage, et parallèlement les surfaces fourragères, ont diminué plus fortement dans le Canton de Conty que dans la Somme, et le cheptel moyen par exploitation augmente comme partout, toutes productions animales confondues. La diversification agricole est relativement peu présente sur le territoire. Par contre, la pluriactivité est importante, avec 28% des exploitants agricoles concernés.

⁷ L'activité de diversification représente 10% des exploitants agricole de Picardie, Agreste – recensement agricole 2010

Carte 6. Localisation de la diversification agricole



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Diagnostic Agricole Communauté de communes du Canton de Conty

Activités de diversification agricole

Légende

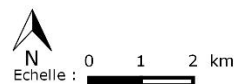
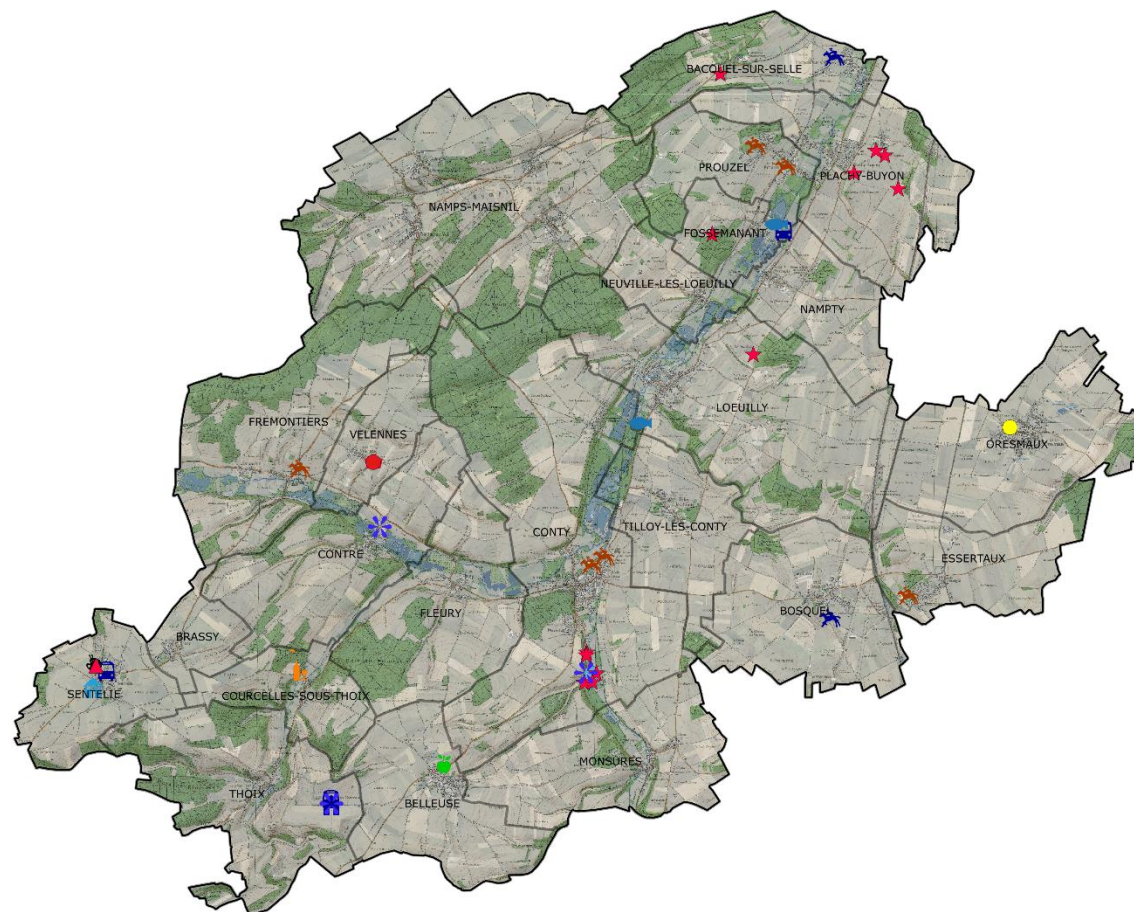
Différentes activités de diversification

- Accueil de public
- Centre équestre
- Chambre d'hôtes
- Gîte
- Pension de chevaux
- Pisciculture
- Vente directe de cidre
- Vente directe de farine
- Vente directe de légumes
- Vente directe de pomme
- Vente directe de pommes de terre
- Vente directe de viande bovine
- Vente directe d'escargots

Projets de diversification

- Construction diversification
- Extension diversification
- Transformation diversification de locatif, gîte...

communes



Réalisation: Chambre d'agriculture de la Somme - Juillet 2015.
Source: Carte réalisée à partir du RPG 2011 et "l'enquête agricole PLUI CCCC 2015" par la Chambre d'agriculture.

La **diversification agricole** actuelle peut revêtir différentes formes et ne se limite pas à l'ajout d'un atelier de production. En effet, elle peut couvrir un autre domaine qui est celui des services à la population. Il s'agit de la combinaison de l'activité agricole et de prestations diverses envers la population locale ou touristique. Ainsi, la mise en place d'un gîte rural, de chambres et table d'hôtes, d'un locatif à l'année pour les étudiants ou encore l'accueil pédagogique sur l'exploitation sont considérés comme de la diversification pour l'agriculteur. Il s'agit d'un revenu complémentaire lié à l'exploitation agricole. Ainsi, apparaissent trois « catégories » : les activités offrant des prestations de loisir ou d'accueil (offre d'hébergement, de restauration, d'activités...), les activités liées directement à la production avec transformation et vente en circuits courts, et les activités de services (ayant trait à l'accueil du public, à l'animation du territoire, à l'environnement, à l'accueil pédagogique...).

Préambule >

Constat et perspectives >

■ Deux exploitations sur cinq ont disparu depuis 1979

■ Surface des exploitations en augmentation de 40%

■ 58% des structures sous forme individuelle

Structure unipersonnelle : avec un seul associé

3. Quelles sont les caractéristiques des structures agricoles ?

Selon un constat national, les structures agricoles ont beaucoup évolué : le nombre d'exploitations et l'emploi direct diminuent, la tranche d'âge des 45-55 ans prédomine, les formes sociétaires se développent et des structures de commercialisation sont créées.

A. Des exploitations qui s'agrandissent

Le territoire du canton de Conty enregistre une diminution des exploitations entre 1979 et 2010, de 297 à 170, soit une diminution de 42%. Cette baisse est légèrement inférieure à celle du département de la Somme. Cependant, durant cette même période la surface moyenne a augmenté de 40% pour passer de 50 ha à 84 ha sur le Canton de Conty.

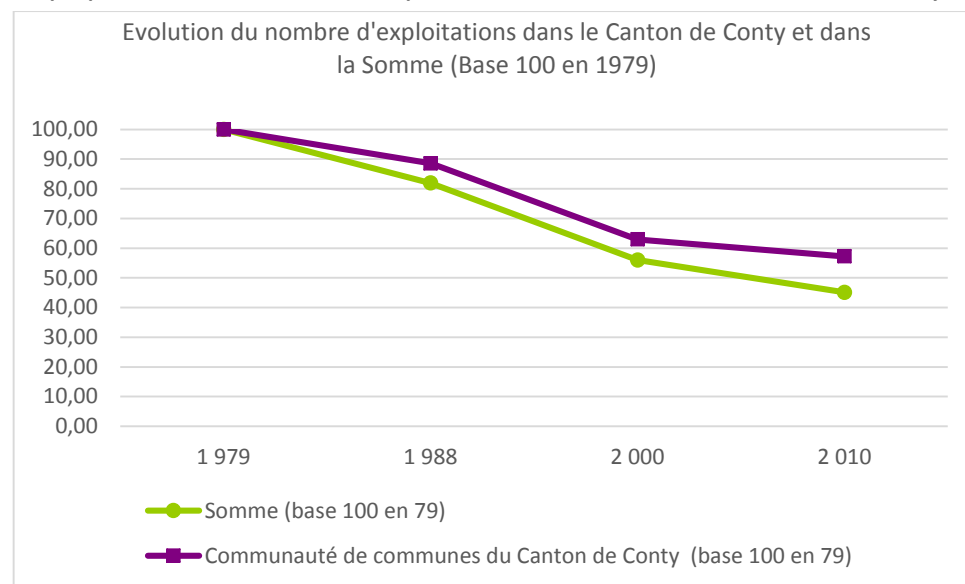
« L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » a révélé 134 entités dont le siège d'exploitation se situe sur l'intercommunalité. Par contre, 296 exploitants ou structures, du territoire et extérieurs cultivent sur le territoire du Canton de Conty (RPG 2013).

B. Des structures encore familiales

Selon le RGA 2010, 75% des exploitations dont le siège se trouve sur le territoire sont encore sous forme individuelle et 24 % sous forme de structures sociétaires, avec une prépondérance pour les structures de type EARL unipersonnelles (16%), les GAEC (3 %) en majorité des éleveurs et des SCEA ou autres entreprises (5%). Or « L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » démontre que **58% des exploitations sont sous forme individuelle** et 42 % en société dont **25% d'EARL, 9% SCEA** et les SARL 4%.

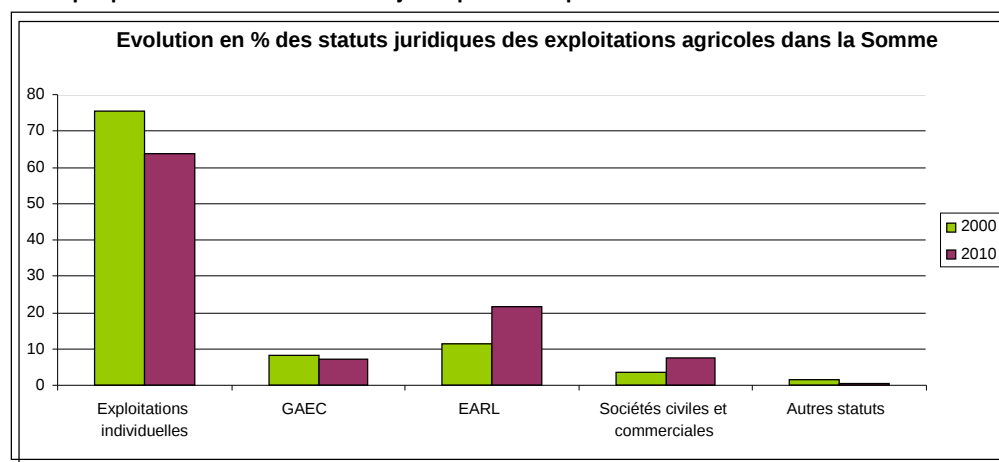
Sur le département de la Somme, en 2010, les exploitations individuelles représentent 63,8% des exploitations agricoles contre 75,5% en 2000. Les sociétés agricoles représentent 36,2% en 2010 contre 24,5% en 2000. Le glissement sensible des exploitations individuelles vers les EARL ou les sociétés civiles et commerciales est une mutation avant tout d'ordre juridique et fiscal car six sociétés sur dix sont unipersonnelles, c'est-à-dire que seul l'exploitant agricole gère la société (graphique 11).

Graphique 9. Evolution du nombre d'exploitations dans la Somme et dans le Canton de Conty



Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

Graphique 10. Evolution des statuts juridiques des exploitations



Sources : RGA 2000 et 2010

Statut de l'Exploitation individuelle (nom propre) : Ces structures ont des formalités simplifiées. Il n'y a pas de publication légale des comptes. Les impôts sont payés sur le revenu des personnes physiques. Les responsabilités sont indéfinies sur les biens professionnels et sur les biens propres. Il s'agit du statut le plus simple à obtenir et à pratiquer.

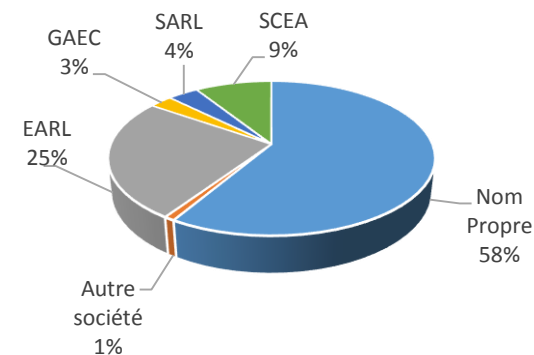
Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) est réservé aux exploitants uniquement à part entière, **n'admet pas d'associés non exploitants**, peut être constitué entre deux époux.

L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) peut être créée avec **un seul associé** exploitant, admet les associés non exploitants (apporteur de capitaux). **La seule obligation est que les associés exploitants détiennent plus de 50% du capital.**

Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) admet toute personne physique, morale, majeure ou mineure, peut-être constitué entre époux, **n'oblige pas les associés à être exploitants**, doit être constituée au moins de deux personnes.

Société à responsabilité limitée (SARL) est une société commerciale dont la responsabilité est limitée aux apports de capital.

Graphique 11. Structure juridique des exploitations



Sources : Enquête agricole « PLUi CCC C » 2015

C. Des chefs d'exploitations relativement agés mais dans la moyenne départementale

■ âge moyen : 49 ans

D'après « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 », la **moyenne d'âge des exploitants atteint 49 ans** (cela ne prend pas en compte les associés non exploitants des structures de type EARL, SCEA, SARL). Les moins de 40 ans représentent 19% des chefs d'exploitations, les 40-55 ans représentent 35%. **Les plus de 55 ans représentent 46% (RGA 2010).**

Au sein de ces structures, **on peut présumer d'un renouvellement de génération d'ici 10 ans pour 1 exploitation sur 2** (seul 2,5% ne connaissent pas leur successeur).

En 2010, la Somme compte 6 815 chefs d'exploitations et co-exploitants. 61% d'entre eux ont entre 40 et 60 ans. La part des moins de 40 ans (17%) reste faible. Les plus de 60 ans représentent 22%. L'âge moyen des exploitants s'élève à 51 ans.

Le canton de Conty présente une population agricole dans la moyenne d'âge départementale mais peu de jeunes installés...

D. L'agriculture, un vecteur d'emploi (carte 7)

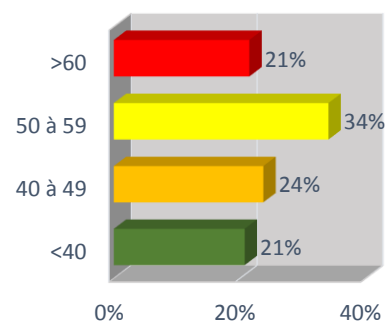
En 2010, le territoire comptabilisait **179 Unités de Travail Annuel** en Agriculture (UTA)⁸. En 10 ans la part des UTA a diminué : les UTA familiales de 11% et les UTA salariées de 19%.

Cette évolution peut être imputée à la **modernisation, à la baisse du nombre des exploitations et au développement de la pluriactivité** (l'agriculteur est reconnu à titre secondaire sur son exploitation).

Dans la Somme, 11 260 actifs agricoles permanents travaillent dans les exploitations agricoles en 2010, représentant 8 550 UTA. En 2010, la main d'œuvre familiale assure 68 % du travail. L'emploi agricole a baissé de 23 % en 10 ans mais le nombre « *d'UTA salarié* » se stabilise.

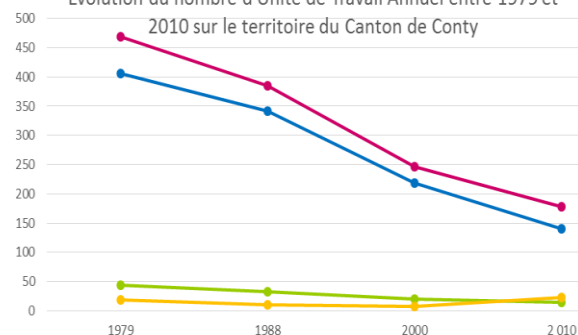
⁸ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail. L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

**Pyramide des ages des chefs
d'exploitation dans la commune
(enquêtes CA80 2015)**



Evolution du nombre d'heures de Travail Annuel entre 1979 et 2010 sur le territoire du Canton de Conty

Année	Tous les salariés	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel	Non salariés
1979	405	470	45	20
1988	340	385	35	10
2000	215	245	20	10
2010	140	175	20	20



Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

PANORAMA DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE LA SOMME

Legend:

- Industries des viandes et œufs (Red)
- Industries des fruits et légumes (Green)
- Industries laitières (Pink)
- Travail des grains et produits amylacés (Yellow)
- Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires (Orange)
- Fabrication de sucre (Purple)
- Fabrication de produits alimentaires divers (Grey)
- Alimentation animale (Light Orange)
- Industries des boissons (Dark Green)
- Divers (Blue)

Company Size Legend (by circle size):

- moins de 20 salariés
- de 21 à 50 salariés
- de 51 à 100 salariés
- de 101 à 250 salariés
- de 251 à 750 salariés
- plus de 751 salariés

Companies shown on the map:

- La Fruitière de Picardie
- Conserverie St-Christophe
- Pasquier
- Picardie Volailles
- Huilerie coache
- Cap Bio Nord
- Alliance Nutrition Animale
- Oeufs Nord Europe
- Nutribio
- SFPL
- Moulins Riquier
- Babydrink
- Lourdel
- Nature Frais
- Lagache Guy SA
- Sauvage Viandes
- Calira
- Le Terricart
- Novial
- Som'Baker
- Fraich'Pom
- Vermandoise Industries
- Brasserie de Clerck
- Som'Exo
- Saint-Bernard
- Bonduelle
- Picvert
- OPL Vert
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Syral
- Pomly
- Ajinomoto Foods Europe
- Pom'Alliance
- Sola Terra
- Saint-Louis Sucre
- Bayard Distribution
- Prim'Santerre
- Nutrimaine Banania
- Snam
- Saveurs créoles
- Sicadap-Matines
- GGF
- DS France
- Canard du Val de Luce
- Sitpa
- Bonduelle
- Nelfruits
- SVA Jean Rozé
- Biscuiterie Tourniayre
- Sopom
- Saint-Louis Sucre
- Roye conditionnement
- Dailycer
- Roquette
- Masters Picardie
- Nestlé Purina
- Salaisons du Terroir
- Panavi Chipex
- Lunor
- Santerre 2000
- Sitpa
- D'Hoine et Fils
- Metarom
- Touquet Savour
- Toufflet Tradition
- Floresuc
- Groupe Alliance
- Noriap
- Sodiaal Union Nord
- La Chambre aux confitures
- Ajinomoto Eurolysine
- Bigard Minervit
- Bigard
- UPCL
- Laboulet
- Le Domaine Picard
- Vergers du Colombier
- Potato
- Mathon
- Santerleg
- Sy

Une exploitation agricole génère 5 emplois⁹ dans le para-agricole, le transport de marchandises, les industries de l'agrofourriture ou alimentaires, vétérinaires...

⁹ APCA (<http://www.chambres-agriculture.fr/grands-contextes/cles-de-lagriculture/ce-qui-l-faut-savoir/>)

■ 52 % des exploitations en développement

E. Des exploitations fondées sur des reprises familiales

90 % à 95 % des exploitations rencontrées se sont constituées à partir d'une reprise familiale.

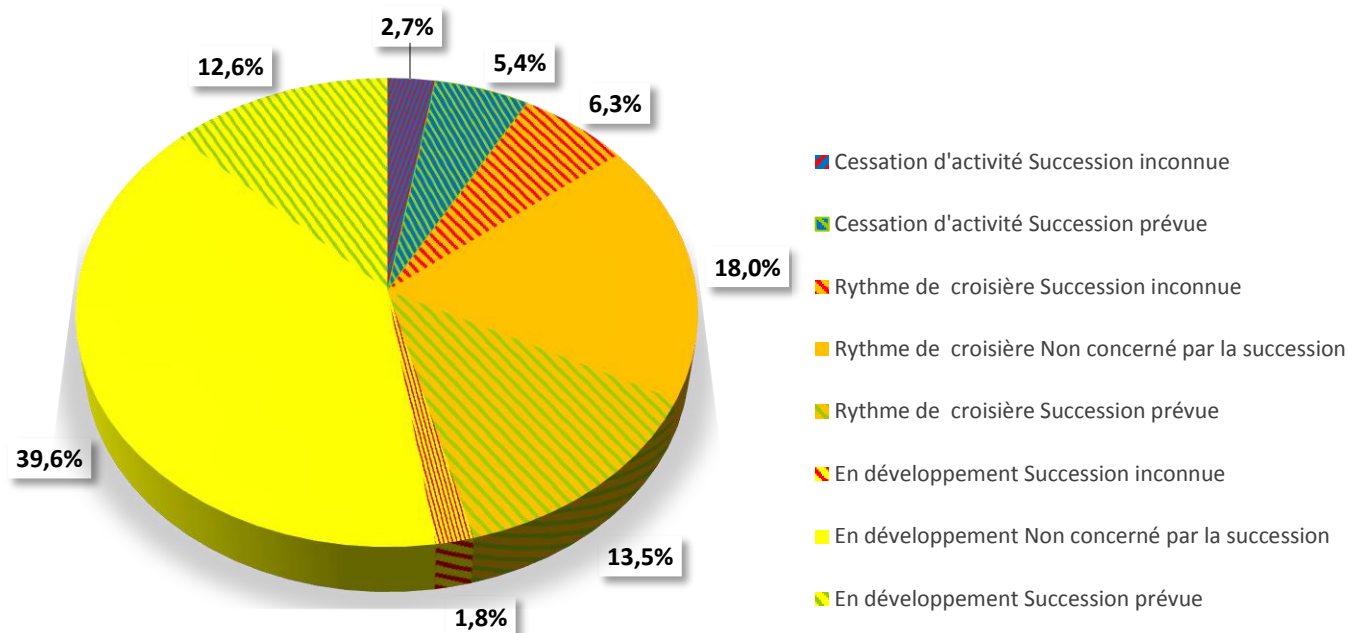
« L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » a révélé que dans 87 % des exploitations rencontrées le travail est assuré par le chef d'exploitation, son conjoint ou de la main d'œuvre familiale. La main d'œuvre familiale est difficilement quantifiable. En effet, le chef d'exploitation peut recevoir de l'aide ponctuelle de ses parents retraités, de l'aide régulière ou épisodique du conjoint bien que travaillant à l'extérieur ou encore une aide saisonnière des enfants. Les enfants qui reviennent travailler sur l'exploitation familiale en attendant la retraite des parents, sont soit cogérants d'une société soit salariés.

Au cours de l'enquête agricole les exploitations rencontrées ont été classées en 3 catégories (graphique 13) : en développement, en rythme de croisière et en cessation prochaine d'activité. Ces catégories ne sont pas forcément liées à l'âge des exploitants agricoles. En effet, il s'agit plus de stratégie d'entreprise. Par exemple, une société ayant un gérant de 60 ans et l'autre de moins de 40 ans, aura une stratégie différente d'une exploitation individuelle sans successeur connu. Ainsi, **52% des exploitations se disent en développement, 33,3% en rythme de croisière et seulement 14,40 % en attente de cessation**. Sur les 14,4 % en cessation d'activité prochaine, 2,7% n'ont pas un repreneur connu.

Ce qu'il faut retenir ...

Le nombre d'exploitations sur le Canton de Conty a **diminué de 42%** entre 1979 et 2010. **296** entreprises agricoles cultivent le territoire, **134 entités** juridiques y ayant leur siège d'exploitation. **Les structures individuelles, à 58% du total, sont fortement représentées sur le territoire**. L'âge moyen des exploitants et co-exploitants est de 49 ans. D'ici 10 ans, **1 exploitation sur 2 devrait présenter un renouvellement de génération**. 14% des exploitations sont en phase de cessation d'activité, dont 2,7% n'ont pas de repreneur connu.

Graphique 13. Vision des exploitants agricoles sur l'état d'évolution de leur exploitation et de leur succession



Sources : Enquête agricole « PLUi CCCC » 2015

Coût d'une installation moyenne (dans le cadre des demandes d'aide à l'installation) :

Le coût d'une installation est très aléatoire ; **en 5 ans il a quasiment doublé (46%)**. En 2010, le coût global moyen d'installation est de 363 800 euros. Il a fortement progressé ces dernières années (195 000 € en 2006, 260 000 € en 2009). Ce coût dépend de plusieurs facteurs :

- cadre familial ou non
- situation géographique
- installations
- des droits à produire...

En 2012, sur 40 installations dans la Somme, la moyenne était la suivante : polyculture-élevage laitier 4 013 €/ha, polyculture-élevage allaitant 2 660 €/ha, Polyculture 3 137 €/ha et Polyculture-diversification 4 206 €/ha.

Source : Service installation de la Chambre d'Agriculture de la Somme, ORIAGRI. Installations réalisées dans le cadre d'aides.

La « ferme Canton de Conty »

Une activité économique peu diversifiée dans l'activité touristique et plutôt pluriactive

- Des exploitations de plus en plus importantes mais des structures qui restent familiales
- Une population relativement vieillissante ; 1 exploitation sur 2 verra un renouvellement générationnel ou un regroupement d'ici 10 ans
- Des formes individuelles encore bien présentes (58%)
- L'activité de diversification qui est relativement peu présente et peu de projets en ce sens.
- Les exploitants privilégient la pluriactivité (28%) comme source complémentaire de revenu.
- Il est très fortement improbable que des terres soient abandonnées ou délaissées à l'avenir sauf pour les prairies en zones humides en cas d'arrêt de l'élevage.

Un territoire structurellement tourné vers les filières longues (de commercialisation)

- 69% du territoire a une vocation agricole avec une prédominance des grandes cultures céréalières
- Des infrastructures de collecte de marchandises sur le Canton de Conty ou à proximité, et une proximité d'agro-industries fortes (coopérative agricole céréalière, laiterie...).

Des bâtiments agricoles encore fortement imbriqués dans les centres bourg

- deux exploitations sur cinq possèdent un élevage
- 161 ha de surfaces en périmètre de réciprocité lié à l'activité d'élevage.
- 96 projets d'exploitation : bâtiments de stockage, extension de bâtiments d'élevage...

Des enjeux liés à la consommation de foncier agricole

- L'urbanisation de terres agricoles est synonyme d'une perte définitive de valeur agronomique, ce qui peut parfois remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.
- Des exploitations délocalisées dans les années 70-80, et où l'urbanisation arrive aux portes de l'exploitation

Des enjeux liés à l'évolution de l'activité agricole et au territoire

- Les évolutions des pratiques agricoles (stockage de production, extension de bâtiment d'élevage, engins agricoles de plus en plus imposants...) rendent les anciens bâtiments obsolètes et coûteux en entretien.
- Le développement de nouvelles filières, notamment les circuits courts ou l'accueil à la ferme, génère des modifications du bâti qu'il faut pouvoir accompagner.

Des enjeux liés à la forte imbrication des corps de ferme dans les centres bourgs

La présence des corps de ferme en centre bourg correspond à une dimension historique, culturelle et patrimoniale de l'agriculture.

- Les périmètres de réciprocité peuvent limiter la constructibilité de certaines dents creuses au sein des villages ou limiter l'extension des installations d'élevage au sein des bourgs.
- La proximité entre les habitations et les élevages peut générer des conflits de voisinage liés aux bruits, aux odeurs,....

Des clefs pour le projet

Eléments de réflexion pour construire le diagnostic et le PADD

Des problématiques à considérer

➤ **Concilier développement économique et développement résidentiel**

- Pérenniser et permettre le développement des activités agricoles existantes
- Répartir au mieux le développement résidentiel

➤ **Anticiper la cohabitation entre agriculteurs et néo-ruraux**

- Faciliter le quotidien de chacun afin d'éviter les conflits d'usages et permettre une pratique rentable et raisonnée de l'activité agricole
- Prendre en compte le développement du locatif dans des bâtisses existantes où les emplacements de parking ne sont pas prévus

➤ **La circulation un sujet qui peut exacerber les conflits d'usage**

- Eviter la détérioration du mobilier urbain (lorsqu'il n'est pas adapté)
- Eviter les détours pour les exploitants agricoles
- Permettre la cohabitation aux heures de pointe

Les questions soulevées

- Quelles extensions possibles pour les élevages en centre bourg ou à proximité immédiate ?
- Comment favoriser le dialogue entre la profession agricole et les habitants ?
- Comment prendre en compte les circulations agricoles en toute sécurité ?

REGARDS D'ACTEURS

Des regards différents en fonction des communes

- Communes au RNU construisent plus aujourd'hui que les communes qui ont un document d'urbanisme (Loeuilly, Plachy...)
- Traversée de Loeuilly, Conty : le « parcours du combattant »

Des thématiques récurrentes

- Les circulations agricoles au centre des problématiques
 - o le mauvais stationnement récurrent des habitants
 - Difficulté de circuler avec les engins agricoles
- Des documents d'urbanisme qui ne prennent pas en compte l'activité agricole
 - o Importance de la zone « N », pour naturel, sur les terres agricoles dans les zonages et règlements des PLU
 - o Zones urbanisées qui comporte des bâtiments agricoles ou les constructions agricoles neuves sont interdites
 - o Classement des corps de fermes en zone Boisé classée
- Les conflits d'usage
 - o Impression que les gens ne supportent plus rien même les « autochtones »
 - o Les parcelles enclavées deviennent difficiles à cultiver notamment par rapport à l'emploi de produits Phytosanitaires
- Des préoccupations environnementales et sanitaires
 - o La vallée de la Selle : la Zone Humide entretenue par l'élevage, le jour où il n'y a plus d'élevage qu'est-ce qu'elle devient ?
 - o Prise de conscience du monde agricole de l'impact des phytosanitaires et des risques d'érosion des sols : adaptation des pratiques (mise en place de bandes enherbées, haies, labour non systématique, équipement matériel, équipement d'aires de lavage, PEA..).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphique 1. Comparaison de l'évolution de la SAU moyenne des exploitations entre le département et le territoire du Canton de Conty	6
Graphique 2. Evolution des superficies exploitées en fermage dans le Canton de Conty/Graphique 3. Mode de faire valoir des surfaces agricoles des exploitants enquêtés	6
Graphique 4. Evolution des surfaces labourables et des prairies (Somme et Canton de Conty/Graphique 5 . Evolution des cultures du Canton de Conty (1979 et 2010)	12
Graphique 6. Assolement moyen de la ferme Somme en 2010	12
Graphique 7. Assolement moyen des exploitations enquêtées	12
Graphique 8. Répartition selon le type d'élevage dans le Canton de Conty	14
Graphique 9. Evolution du nombre d'exploitations dans la Somme et dans le Canton de Conty	18
Graphique 10. Evolution des statuts juridiques des exploitations / Graphique 11. Structure juridique des exploitations	18
Graphique 12. Age des exploitants et co-exploitants enquêtés	20
Graphique 13. Vision de l'exploitant sur l'état d'évolution de son exploitation	22
Carte 1. Pédopaysages du territoire du canton de Conty	4
Carte 2. Occupation du sol et aménagements agricoles	4
Carte 3. Les sièges d'exploitation, le bâti agricole et les projets des exploitants agricoles	8
Carte 4. Orientations technico-économiques des communes	10
Carte 5. Exemples de bâtiments agricoles et de périmètres de réciprocity	14
Carte 6. Localisation de la diversification agricole	16
Carte 7. Panorama des entreprises agro-alimentaires de la Somme	20
Tableau 1. Définition des surfaces agricoles selon les sources de données	6
Tableau 2. Evolution des effectifs moyens par élevage	14
Contribution de la Chambre d'agriculture de la somme à l'état des lieux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Canton de Conty	
Rédaction et mise en forme : Chambre d'agriculture de la Somme	
Cartographie et illustrations : Chambre d'agriculture de la Somme Juillet 2015	
Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme	